

## Annonce agent recenseur

### Descriptif de l'emploi

Pour la campagne de 2023, qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023, la commune d'Ercé-près-Liffré recherche 4 agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordinateur communal, ces derniers procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants. Ils devront être disponibles du 3 janvier au 28 février 2023.

### Missions

Les agents recenseurs devront :

- se former aux concepts et aux règles de recensement lors de formations obligatoires ;
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de leur secteur et les faire valider par leur coordonnateur ;
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis ;
- rendre compte de l'avancement de leur travail ;
- restituer, en fin de collecte, l'ensemble des documents à la mairie.

### Profils recherchés

- Être méthodique et en capacité d'organiser de façon optimale ses tournées ;
- posséder des aptitudes relationnelles ;
- une capacité au dialogue et des qualités d'adaptation à tout public ;
- faire preuve de discrétion, de confidentialité et de neutralité ;
- posséder une bonne connaissance de l'outil internet ;
- posséder le permis B avec un véhicule personnel et un téléphone portable.
- Être disponible notamment en fin de journée (entre 17h et 20h) et le samedi.
- Les débutants sont acceptés.

### Temps de travail

Complet, 35h00 hebdomadaire

### Contact

#### Informations complémentaires

La base de la rémunération des agents recenseurs s'effectuera en fonction du temps de formation, du nombre d'imprimés collectés et d'un forfait de frais de transport.

#### Pour candidater

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur CV ainsi qu'une lettre de motivation avant le 11 novembre 2022 à l'adresse : M. Le Maire, Mairie d'Ercé-près-Liffré – Place de la mairie – 35340 Ercé-près-Liffré, ou par mail : [mairie@ercepresliffre.fr](mailto:mairie@ercepresliffre.fr)

Renseignements : contacter Séverine LE GALL, coordinatrice du recensement de la population, au 09 72 51 51 71 ou par mail [mairie@ercepresliffre.fr](mailto:mairie@ercepresliffre.fr)